

NIGER

2016

Facinet SYLLA / f.c.sylla@afdb.org

Bakary DOSSO /bakary.dosso@undp.org





NIGER

- La croissance économique du Niger a connu une décélération en 2015 pour s'établir à 3.6 % contre 7.0 % en 2014, sous l'effet des aléas climatiques et de la baisse continue du cours de l'uranium et du pétrole; la croissance repartirait toutefois en 2016 et 2017, avec des estimations de respectivement 5.0 % et 5.5 %.
- La persistance du facteur Boko Haram, ses implications sur les échanges et les difficultés à gérer les flux de réfugiés constituent un important défi, à la fois économique, sécuritaire, social et budgétaire.
- Faiblement urbanisé (16.2 %) mais avec une forte croissance urbaine (+4 % par an en moyenne), le Niger est caractérisé par un déficit en infrastructures urbaines: logements, eau, électricité, mais aussi les services aux entreprises et aux ménages.

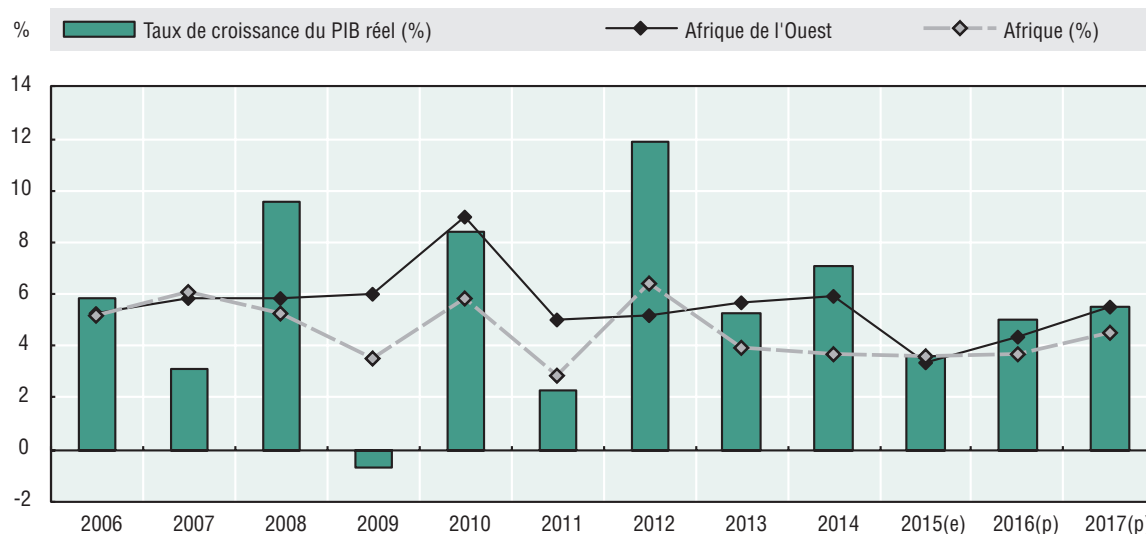
Vue d'ensemble

La croissance économique du Niger a connu une décélération en 2015, pour s'établir à 3.6 % après 7.0 % en 2014. Les aléas climatiques, le ralentissement des activités dans la zone de Diffa – affectée par la lutte contre Boko Haram – ainsi que la baisse du cours de l'uranium expliquent cette contre-performance. L'agriculture continue d'être le moteur de la croissance du pays. Cependant, cette agriculture est essentiellement pluviale et donc soumise aux aléas climatiques, si bien que la variation cyclique de la pluviométrie induit une forte vulnérabilité de l'économie nigérienne aux chocs climatiques. Les perspectives économiques sont relativement favorables, du fait notamment de la croissance attendue des industries extractives et de l'augmentation des investissements publics d'aménagement agricole et de transport. La croissance repartirait ainsi à 5.0 % en 2016, avant de s'afficher à 5.5 % en 2017.

Les chocs sécuritaires et humanitaires liés à l'intensification des attaques de Boko Haram ont eu un impact négatif sur l'exécution du budget. Ils pourraient affecter le rythme des réformes et la mise en œuvre de programmes de développement importants pour le Niger, tels que prévus dans le Programme de développement économique et social (PDES) 2012-15 et dans le programme qui doit lui succéder. La forte croissance des dépenses visant à renforcer le dispositif sécuritaire national a imprimé une hausse aux dépenses courantes. Dans ce contexte, il devient important de maintenir le rythme des dépenses d'infrastructures nécessaires au développement des régions enclavées, afin de réduire ainsi les sources de fragilité qui alimentent l'extrémisme.

Le Niger est un vaste pays enclavé de 1 267 000 km² et faiblement urbanisé. Son taux d'urbanisation était estimé à 16.2 % en 2012, taux qui a connu une légère augmentation d'un point de pourcentage depuis 1988 (15.2 %). Au rythme actuel de croissance (+4 % par an en moyenne), la population urbaine aura doublé dans les quinze prochaines années. Cependant, cette croissance urbaine ne s'est pas accompagnée de la réalisation des infrastructures requises (logements, eau, électricité, services aux entreprises et aux ménages). Il en résulte des inégalités élevées en milieu urbain. Le principal risque associé aux tendances actuelles de l'urbanisation est l'accroissement de quartiers non-planifiés dans les zones urbaines et péri-urbaines. Le Niger a toutefois mis en place en 2004 un cadre institutionnel et juridique pour le développement urbain – la Stratégie nationale de développement urbain (SNDU) – et s'est doté de divers instruments pour mettre en œuvre cette stratégie. Cependant, sa mise en œuvre reste limitée.

Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source: BAFD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Croissance du PIB réel	7.0	3.6	5.0	5.5
Croissance du PIB réel par habitant	2.9	-0.5	0.9	1.4
Inflation	-0.9	1.0	1.3	0.9
Solde budgétaire (% PIB)	-5.5	-7.1	-6.7	-4.4
Compte courant (% PIB)	-20.9	-21.2	-21.9	-17.5

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développements récents et perspectives

La croissance économique au Niger a connu une décélération en 2015 pour s'établir à 3.6 %, contre une prévision initiale de 6.0 % et une réalisation de 7.0 % en 2014. Cette évolution est imputable à la fois à la contre-performance du secteur agricole ainsi qu'à la baisse des productions minières d'uranium et de pétrole. En terme d'évolution sectorielle, les taux de croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire s'établiraient respectivement à 3.3 %, -8.1 % et 1.9 % en 2015, contre 9.0 %, -1.5 % et 7.0 % en 2014.

Le secteur primaire a représenté 39.9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015 contre 39.3 % en 2014. Le secteur affiche un taux de croissance de 3.3 % en 2015, contre 9.0 % en 2014. Cette baisse drastique de la croissance du secteur primaire est essentiellement due à la variation cyclique de la production agricole. Avec 26.1 % du PIB en 2015, l'agriculture continue d'être le premier sous-secteur du PIB et constitue le moteur de la croissance. Or, cette agriculture est dominée par la production pluviale et reste soumise aux aléas climatiques. D'une année à l'autre, l'on assiste à une alternance entre de bonnes et mauvaises pluviométries, qui débouchent sur de bonnes ou mauvaises campagnes agricoles. Ainsi, à cause d'un volume pluviométrique moins important que celui de l'année précédente, le sous-secteur agricole a enregistré en 2015 un taux de croissance de seulement 4.2 %, contre 11.9 % en 2014. Il faut cependant noter les efforts du Niger dans le cadre de l'initiative « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » (I3N) pour atténuer cette dépendance, avec des investissements accrus en faveur du recouvrement des terres et de l'irrigation. C'est ainsi que



les cultures irriguées ont augmenté de 17.7 % en 2014. Il convient également de noter que suite à l'avancée de Boko Haram dans la région de Diffa bordant le Lac Tchad, les activités de la pêche et de la pisciculture (2.0 % du PIB) ont reculé de 10 % en 2015, contre 6.9 % en 2014.

Le secteur secondaire s'est établi à 19.3 % du PIB courant en 2015, en régression par rapport aux 21.4 % affichés en 2014. Le secondaire a enregistré pour la seconde année consécutive une croissance négative : -8.1 % en 2015 contre -1.5 % en 2014. Cette évolution est imputable aux baisses de la production minière (-1.7 %), de la production du pétrole brut (-3.7 %) et de celle du pétrole raffiné (-8.7 %). Outre la baisse en volume de la production d'uranium, le prix au kg a baissé de 73 000 francs CFA (XOF) en 2013 à 56 500 XOF en 2015. La forte concentration des exportations du pays, dont plus de 80 % est d'origine minière, constitue un facteur de fragilité aux chocs de la demande et des prix internationaux.

En affichant une part de 40.8 % du PIB en 2015 contre 39.4 % du PIB en 2014, le secteur tertiaire continue sa progression et représente dans son ensemble la contribution la plus significative au PIB du Niger. Il enregistre en 2015 un taux de croissance de 4.6 %, en retrait par rapport aux 8.6 % de 2014. La croissance du secteur est tirée notamment par les activités d'autres services et par les activités du commerce, qui augmentent de respectivement 7.8 % et 6.0 % en 2015, contre 4.9 % et 4.8 % en 2014. Le dynamisme de ces deux sous-secteurs s'explique par le développement des activités d'exploration minières et pétrolières, mais également par l'essor du commerce dit non formel (activité ayant une comptabilité non régulière, mais dont la contribution au PIB est estimée par les services de statistique à hauteur de 12.5% en 2015).

Du côté de la demande, la croissance a été essentiellement tirée par la consommation et les investissements, même si ces deux composantes enregistrent une forte baisse en 2015. En effet, la consommation finale ne progresserait que de 3.0 % en 2015, contre 8.8 % l'an précédent. Cette évolution résulterait d'une baisse mécanique de la consommation finale publique, qui affiche -6.8 % en 2015, après une forte croissance de 19.7 % en 2014 suite à la hausse des salaires et des recrutements massifs dans la fonction publique. Quant aux investissements, ils enregistraient un taux de croissance moins forte de 5.6 % en 2015 contre 10.6 % en 2014, en lien avec la baisse attendue du rythme de progression de la formation brute de capital fixe privé, qui passerait de 11.5 % en 2014 à 5.9 % en 2015. Les exportations progresseraient pour leur part de 5.2 % en 2015, à la suite de la reprise des exportations des secteurs minier et pétrolier. Les importations afficheraient une croissance de 2.1 % en 2015, due essentiellement à une hausse de la demande de biens intermédiaires et d'équipement.

Les perspectives économiques sont relativement favorables pour 2016 et 2017, notamment grâce au secteur agricole, à la fin du cycle électoral en 2016, ainsi qu'aux développements attendus de l'industrie extractive et à l'augmentation des investissements publics et privés à l'horizon 2017. Avec la phase active de construction des infrastructures d'aménagement agricole et des travaux de réalisation du chemin de fer Niger-Benin, la croissance repartirait à 5.0 % en 2016 avant de s'afficher à 5.5 % en 2017. En dépit des aléas climatiques, le secteur primaire continuerait d'être le principal moteur de la croissance. Ces perspectives macroéconomiques sont par ailleurs tributaires d'une gestion apaisée des échéances électorales de 2016, mais également de l'amélioration de l'environnement sécuritaire tout au long de la période 2016-17. S'agissant de l'environnement sécuritaire, des programmes d'investissements importants dans la région de Diffa pourraient être compromis ou différés si le phénomène Boko Haram s'amplifiait avec le temps. En outre, à cause de la chute continue des cours du baril, la construction du pipeline pour l'acheminement du pétrole brut vers le port de Kribi au Cameroun pourrait être retardée.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2010	2015
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	44.2	39.9
Dont pêche	2.3	1.8
Activités extractives	7.8	8.2
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel
Activités de fabrication	5.1	6.3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1.2	1.4
Construction	2.7	3.4
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	15.4	13.8
Dont hôtels et restaurants	1.4	1.2
Transports, entreposage et communications	6.6	7.1
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	4.4	4.5
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	8.2	11.7
Autres services	4.3	3.8
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100.0	100.0

Source : Données des administrations nationales.

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

La politique budgétaire du Niger suit les objectifs du PDES 2012-15. Le budget s'exécute dans le cadre d'un programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI). En 2015, l'exécution du budget a été marquée par plusieurs chocs exogènes, notamment le contexte sécuritaire associé à Boko Haram. Les difficultés dans les secteurs minier et pétrolier ont aussi eu un impact baissier sur les recettes, ce à quoi il faut ajouter la préparation de l'organisation des élections et les moins-values de recettes liées au contrôle des opérateurs de téléphonie.

C'est dans ce contexte que les recettes se sont élevées à 1 059.7 milliards XOF, tandis que les dépenses ont été exécutées à hauteur de 1 366.8 milliards XOF. Ainsi, les recettes totales ont connu en 2015 une progression de 13.5 % sur un an, reflet des progrès réalisés dans la collecte des recettes fiscales (+14.4 %) suite aux réformes des administrations douanières et fiscales mais également aux mesures liées à une taxation plus adaptée aux petites entreprises et la réduction des exonérations. Cette performance a permis au Niger d'améliorer son taux de pression fiscale de 15.5 % en 2014 à 17.2 % en 2015. Par ailleurs, la baisse du volume de production et des prix à l'exportation ont fait passer les recettes pétrolières de 198.9 milliards XOF en 2013 à 143.2 milliards XOF en 2014, et l'on escompte seulement 49.4 milliards XOF de recettes pour 2015. Quant aux dépenses, sous le double impact de la hausse des dépenses courantes et des investissements, elles progressent de 18.1 % par rapport à 2014. La forte croissance des dépenses visant à renforcer le dispositif sécuritaire national a imprimé une hausse de 14.7 % aux dépenses courantes : le poste "Matériels et fournitures" gagne 29.7 % à lui seul. Parallèlement, le gouvernement a maintenu le rythme des investissements (+21.4%). L'exécution du budget s'est soldée par une dégradation des principaux indicateurs budgétaires. Le déficit global s'est creusé pour représenter 7.1 % du PIB en 2015, alors que le solde global base caisse indique un déficit de 8.7 % du PIB en 2015. Ce déficit a été financé respectivement sur emprunts extérieurs à hauteur de 5.0 % du PIB et sur financement intérieur (3.7 % du PIB). Dans le cadre de la mise en œuvre du PDES 2012-15, plus de 28 % des financements sont consacrés aux dépenses liées à la sécurité alimentaire. Les secteurs sociaux de base tels que l'éducation, la santé et l'hydraulique sont relativement moins financés avec respectivement 4.1 %, 3.6 % et 5.7 % du montant global des financements du PDES.



Côté perspectives, même si le Niger n'est pas un grand producteur de pétrole, la baisse continue des cours du baril et du prix de l'uranium pourrait affecter ses recettes. De même, le maintien des efforts de sécurisation des frontières libyennes et maliennes ainsi que la lutte contre les groupes terroristes pourraient continuer à exercer de fortes tensions sur les finances publiques.

Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2007	2012	2013	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Total recettes et dons	22.2	21.4	25.2	22.9	25.0	24.3	23.4
Recettes fiscales	11.4	14.0	15.5	15.5	17.2	17.8	17.3
Dons	7.1	6.1	8.0	5.4	6.5	5.5	4.4
Total dépenses et prêts nets (a)	21.2	22.5	27.2	28.4	32.2	31.1	27.8
Dépenses courantes	9.7	11.4	13.5	14.2	15.7	14.4	14.0
Sans intérêts	9.4	11.1	13.2	13.9	15.1	13.7	13.0
Salaires et rémunérations	4.3	4.4	5.0	5.2	5.3	5.6	5.4
Intérêt	0.3	0.3	0.3	0.4	0.6	0.7	1.0
Dépenses d'investissement	11.5	11.1	13.7	14.2	16.5	16.7	13.8
Solde primaire	1.3	-0.8	-1.7	-5.1	-6.5	-6.1	-3.3
Solde global	1.0	-1.1	-2.0	-5.5	-7.1	-6.7	-4.4

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

La politique monétaire au Niger est conduite dans le cadre régional de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Elle a pour principal objectif la maîtrise de l'inflation. Cette politique s'appuie sur trois instruments : le taux d'intérêt minimum de soumission, fixé à 2.5 % depuis septembre 2013, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal, fixé à 3.5 % depuis septembre 2013, et le coefficient de réserves obligatoires, fixé à 5.0 % depuis mars 2012. D'après les estimations de la BCEAO, la situation monétaire du Niger à fin décembre 2015 se traduirait par une consolidation des avoirs extérieurs nets ainsi qu'une expansion des crédits intérieurs et de la masse monétaire. Par rapport à leur niveau de 2014, les avoirs extérieurs nets augmenteraient de 26.1 % suite à une hausse de 16.1 % des avoirs extérieurs bruts et d'une contraction de 1.9 % des engagements extérieurs. Quant à l'encours des crédits intérieurs, il est prévu un accroissement de 23.2 %. A signaler que la position nette du gouvernement auprès du système financier s'améliorerait pour se situer à -48.6 milliards XOF en 2015, contre -87.1 milliards XOF en 2014. Ces évolutions des différentes contreparties de la masse monétaire lui imprimeraient une croissance de 14.9 % fin 2015 par rapport au mois de décembre 2014.

S'agissant de l'évolution des prix, on note une remontée du taux d'inflation moyen, qui s'établit à 1.2 % en décembre 2015 contre -0.9 % en décembre 2014. En deçà de la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) de 3 % maximum, ce niveau général des prix est lié à la faible hausse des produits alimentaires ainsi qu'à la baisse observée sur les tarifs des communications. En outre, le gel du prix à la pompe des hydrocarbures depuis janvier 2013 a également contribué à ce faible niveau d'inflation. Des discussions devraient être menées pour un mécanisme qui introduit plus de flexibilité dans la fixation des prix des produits pétroliers raffinés. Notons que malgré des faibles taux d'inflation observés depuis 2013, le loyer de l'argent au Niger est le plus élevé de l'UEMOA, avec un taux débiteur moyen en août 2015 de 10.2 %. Pendant ce temps, le taux créditeur moyen était de 6.2 % soit un écart de taux de 4.0 %, le plus élevé de la zone BCEAO.

A la faveur de l'extension de la culture irriguée dans le cadre de l'I3N, le niveau général des prix sera modéré sur toute la période 2016-17 et devrait afficher un taux moyen de 1.1 %. Ce

maintien des prix à un niveau de faible inflation sera également favorisé par la conduite d'une politique monétaire prudente à l'échelle des pays membres de la BCEAO.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

L'année 2015 a été marquée par le double recul des exportations d'uranium et des produits pétroliers raffinés : -8.5 % et -65.5 % respectivement. Or, ces deux postes représentent en moyenne plus de la moitié des exportations. Par conséquent, les exportations ont enregistré une baisse de 12.0 % d'une année sur l'autre. Quant aux importations, elles ont subi une légère baisse de 2.0 % sous l'effet de la contraction de 5.3 % des importations des produits alimentaires, qui constituent près de 19 % des importations du pays. La forte baisse des exportations combinée à un faible recul des importations a abouti à une dégradation du déficit de la balance commerciale, à 14.1 % du PIB en 2015 contre 10.6 % en 2014. De même, le déficit du compte courant s'est creusé pour afficher 21.2 % du PIB 2015 contre 20.9 % en 2014, une dégradation un peu atténuée par la performance du compte de capital et d'opérations financières, qui a dégagé un excédent de 21.2 % du PIB. Cette performance reflète les travaux d'équipement et l'afflux d'investissements directs étrangers (IDE) qui les sous-tendent.

En lien avec les efforts visant à combler l'important déficit en équipements, les tendances observées en 2015 seront maintenues sur la période 2016-17. La balance des paiements sera marquée par les dépenses d'investissements pour les travaux de réalisation du chemin de fer Niger-Bénin et éventuellement par ceux de la construction du pipeline destiné à acheminer le pétrole brut vers le port de Kribi au Cameroun.

En termes d'orientation géographique, le Niger exporte au sein de la CEDEAO 34 % de ses biens et services et en importe seulement 17.5 %. A noter cependant que les échanges économiques informels ainsi que l'importation d'énergie (80 % des besoins) avec le Nigeria restent importants. Sur le plan des réformes favorisant les échanges régionaux, le pays a validé les textes relatifs à la lutte contre la criminalité financière avec les Etats membres de l'UEMOA, et il fait partie des sept pays qui ont commencé l'application du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO, depuis le 1^{er} janvier 2015.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2007	2012	2013	2014	2015(e)	2016(p)	2017(p)
Balance commerciale	-5.9	-6.4	-6.6	-10.6	-14.1	-13.8	-9.6
Exportations de biens (f.o.b.)	15.5	22.4	21.2	20.3	15.3	16.4	19.1
Importations de biens (f.o.b.)	21.4	28.8	27.9	30.9	29.4	30.2	28.7
Services	-6.6	-11.8	-11.5	-10.4	-10.2	-10.7	-10.6
Revenu des facteurs	-0.2	-2.0	-2.5	-5.0	-1.3	-1.3	-1.1
Transferts courants	4.3	4.9	4.0	5.1	4.4	3.9	3.8
Solde des comptes courants	-8.4	-15.3	-16.6	-20.9	-21.2	-21.9	-17.5

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

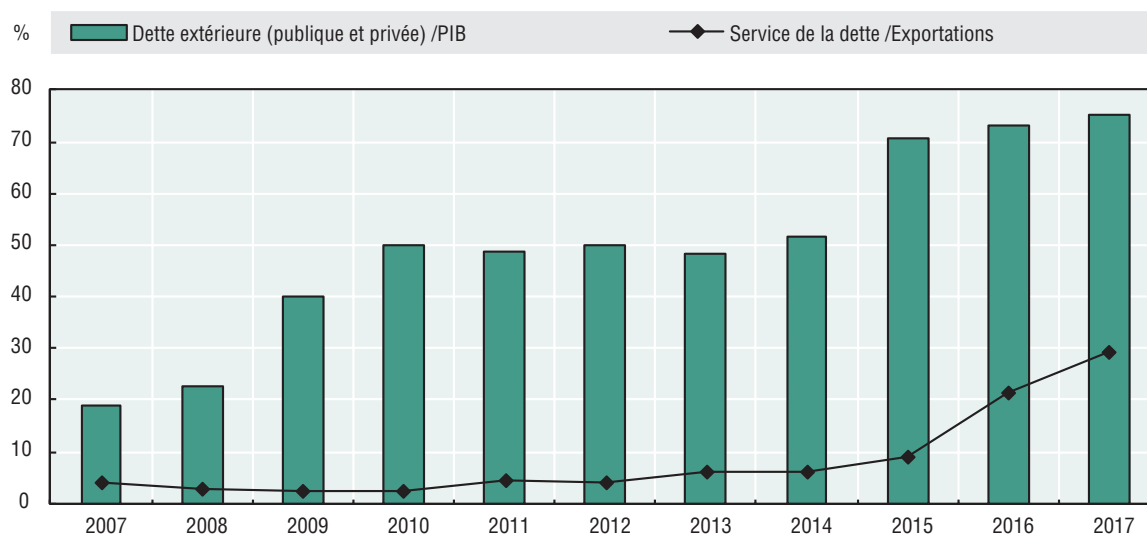
Politique de la dette

La politique de la dette du Niger est basée sur les trois critères suivants : l'apurement du stock existant d'arriérés intérieurs, la non-accumulation des arriérés de paiement et le respect du critère de concessionnalité de nouveaux emprunts au titre de la dette extérieure. La mise en œuvre de cette politique se traduit par un risque surendettement modéré, avec un ratio du service de la dette sur les exportations de 4.47 % de moyenne sur la période 2013-15. Cependant, depuis 2012, l'encours de la dette du Niger a enregistré une poussée significative : de 22.5 % du PIB en 2012, il est passé à 24.8 % en 2014 et à 27.1 % en 2015. Le rythme imprimé aux dépenses d'investissement dans le cadre du programme d'équipement du PDES 2012-15 explique cette



évolution haussière du niveau d'endettement. A titre d'exemple, les dépenses d'équipement ont représenté en moyenne près de 94 % des recettes fiscales du pays sur la période 2012-15. D'où le recours à l'endettement, surtout extérieur. Ainsi, l'encours de la dette extérieure est estimé à 1 117.3 milliards XOF, l'équivalent de 1.8 milliard de dollars US (USD) et de 26.3 % du PIB en 2015, contre 934.8 milliards XOF fin décembre 2014, l'équivalent de 1.5 milliard USD soit 24.4 % du PIB. Néanmoins, le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure/PIB reste encore inférieur au seuil de 70 % fixé dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Par ailleurs, au cours de l'année sous revue, le Niger a procédé à trois émissions obligataires sur le marché régional de l'UEMOA, pour un montant global de 113 milliards XOF.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Le gouvernement du Niger a entrepris d'importantes réformes sur la période 2014-15 pour améliorer l'environnement des affaires. Il s'agit notamment de : i) l'adoption du décret supprimant le capital minimum et le recours aux notaires pour la création d'une Société Anonyme à Responsabilité Limitée (SARL) ; ii) la simplification des procédures et la réduction des délais de création ou d'installation d'entreprise conformément à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ; iii) la création de tribunaux spéciaux compatibles avec la législation OHADA ; et iv) la restructuration de la gestion du cadastre minier, entre autres. Ces réformes ont permis au pays d'améliorer ses performances et d'être classé au 160^e rang du classement *Doing Business* 2016 de la Banque mondiale (BM), contre le 164^e rang en 2015.

Sur la même période, le Niger a également adopté des réformes au niveau de la réglementation des opérations commerciales et industrielles. Cependant, faute d'effectivité de ces réformes, le classement du pays dans ce domaine ne s'en est pas amélioré. Ces réformes concernaient : i) la loi portant code des investissements (création d'un guichet unique de mise en œuvre du code de l'investissement) ; ii) la loi conférant à tout projet de type partenariat public-privé « une

exonération totale des taxes et droits perçus par l'État y compris la taxe sur la valeur ajoutée sur les prestations de service, les travaux et services concourant directement à la réalisation du projet » ; et iii) l'adoption d'une feuille de route par le Conseil national des investisseurs privés (CNIP) pour améliorer le climat des affaires.

Quant à la réglementation du marché du travail, elle intègre l'essentiel des innovations des textes modernes en la matière, et le code du travail renferme des procédures de licenciement assez souples. Cependant, compte tenu de la puissance des centrales syndicales et du contexte politique, il est très difficile pour un employeur, même l'État, de mettre en pratique certaines dispositions de ce code. Ainsi, afin de dépolitiser les centrales syndicales et de faciliter l'application des textes réglementant le travail, le gouvernement a mis en place une Commission Nationale des Élections professionnelles (CONEP) qui supervise la représentativité syndicale.

S'agissant de l'accès au facteur terre, les textes juridiques du Niger en la matière ne constituent pas un frein à l'accès à la propriété. L'application de ces textes pose cependant des défis. Pour y remédier, le gouvernement a procédé à la restructuration de la gestion du cadastre minier en 2015 et à la création d'une direction du cadastre, mais il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de ces réformes.

Secteur financier

Le système financier du Niger est constitué de douze établissements de crédit dont onze banques et un établissement financier. La faiblesse du système bancaire nigérien réside dans le non-respect des ratios prudentiels liés à la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables et au coefficient de liquidité. Ces deux ratios ne sont respectés que par quatre et cinq banques respectivement. Le manque de performance des établissements bancaires du Niger sur ces deux ratios expliquerait le coût élevé du loyer de l'argent avec un taux d'intérêt moyen de 10.27 %, soit le plus élevé de la zone UEMOA. Pour renforcer la stabilité du système financier le gouvernement nigérien devrait mettre en œuvre des mesures garantissant la réalisation des hypothèques sur les créances et ainsi sécuriser les opérations de prêts des banques. De telles mesures faciliteraient le financement de l'économie.

Malgré les critiques formulées envers le système financier en termes de financement de l'économie, il a réalisé une progression appréciable dans ce domaine. En effet, le crédit à l'économie a progressé de 11.9 % à 582.1 milliards XOF en 2015. Cependant, des efforts devraient être amplifiés car l'on constate que le crédit à l'économie au Niger reste en deçà de la moyenne au sein de l'UEMOA : 14.2 % du PIB pour le Niger comparé à 26.1 % du PIB pour l'UEMOA.

S'agissant de la profondeur du système financier (M2/PIB), des progrès ont été certes réalisés mais beaucoup reste à faire car il existe un écart de plus de 12 % entre le ratio du Niger et celui observé pour l'ensemble de l'espace monétaire : 30.1 % pour le Niger contre 42.3 % pour la moyenne de l'UEMOA en 2014. Il en va de même en ce qui concerne la capacité de mobilisation de ressources par le système financier, car l'on note un recul de 11.7 % des dépôts à terme entre 2014 et 2015. Ces dépôts ne représentent que 5.3 % du PIB au Niger alors que ce ratio est de 14.7 % pour la moyenne de l'UEMOA.

Le Niger a le taux de couverture bancaire le plus faible de la zone CFA de l'Afrique de l'Ouest. Le taux de bancarisation du pays est de 1.8 % contre une moyenne de 7.2 % dans l'espace UEMOA. Afin de relever ces défis, le gouvernement a adopté un document de stratégie nationale de la finance inclusive. Cette stratégie, qui complète celle de la microfinance, vise à permettre aux populations exclues du système bancaire classique et celles qui sont économiquement vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, d'accéder à des services financiers innovants, de qualité et à moindre coût.



Gestion du secteur public, institutions et réformes

Avec la simplification des procédures et la réduction des délais de création ou d'installation d'entreprise conformément à l'OHADA, le Niger gagne 43 places en se classant au 134^e rang du rapport *Doing Business* 2016, contre 177^e dans le classement 2015. L'accès à la commande publique a aussi subi des ajustements de textes en vue d'une transparence accrue des procédures de passation de marchés.

Au niveau économique, le cadre de référence en matière de politique demeure le PDES 2012-15. Le PDES constitue également la plate-forme de coordination du gouvernement avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il convient de souligner que les capacités de l'administration nigérienne restent encore limitées pour assurer des prestations de qualité et pour une gestion efficace de la mise en œuvre de ses plans d'action. La faiblesse des mécanismes de surveillance ne favorise pas la culture de rendre compte des coordonnateurs de projets de développement inscrits dans le PDES. Il en découle un faible niveau d'exécution des projets et une réduction considérable de la capacité d'absorption du Niger. À noter par ailleurs que le critère de convergence de l'UEMOA qui plafonne la masse salariale à moins de 35 % des recettes fiscales est régulièrement respecté par le Niger. Il existe cependant d'importants écarts de rémunération entre la fonction publique et le secteur privé formel, ce qui handicape l'exécution correcte des projets de développement car les expertises qui se trouvent dans ces projets sont souvent bridées par des fonctionnaires frustrés.

En matière de perception de la corruption, depuis plus d'une décennie le score Mo Ibrahim du Niger évolue en deçà de la moyenne africaine qui est de 45 sur 100. De même, sur l'échelle de perception de la corruption établie par l'indice *Transparency International* 2014, le pays se classe au 103^e rang sur 175, avec un indice de 35/100. Ceci représente un gain de 6 positions par rapport à son classement de 2013. Le pays dispose d'un cadre de concertation Etat-ONG, et la société civile est consultée de façon systématique. La société civile fait également partie des organes de suivi de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Gestion des ressources naturelles et environnement

Pays sahélien dont 80 % du territoire sont constitués du Sahara et du Sahel, le Niger subit de façon récurrente les effets du changement climatique. Ces effets se manifestent, entre autres, par la diminution des ressources en eau, l'augmentation de la variabilité interannuelle des précipitations, mais aussi la réduction de la production agricole et pastorale. Pour faire face aux contraintes climatiques, le Niger a adopté un programme de gestion durable des ressources naturelles. Ce programme a permis la réhabilitation des écosystèmes dégradés à travers des activités de récupération des terres, des fixations des dunes ainsi que leur protection (bande pare feux, lutte contre les plantes envahissantes). D'après le rapport de revue d'exécution du PDES (2015), le pays a notamment réalisé en matière de résilience aux effets du changement climatique : i) la validation de la stratégie sur le biocarburant ; ii) l'adoption de la loi d'orientation sur les énergies renouvelables, loi qui intègre les aspects liés à la réduction des gaz à effets de serre ; et iii) l'élaboration et l'adoption du cadre stratégique d'investissement en matière de gestion durable des terres et la résilience des communautés au changement climatique. En dépit de ces enjeux climatiques pour le développement du Niger ou même de survie pour les populations du monde rural et pastoral, le gouvernement n'a pas encore adopté de programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques. Un tel programme aurait l'avantage pour le Niger de disposer d'une vision stratégique à moyen et long termes sur : i) la vulnérabilité structurelle ; ii) les domaines prioritaires d'adaptation ; iii) les mesures d'adaptation à court, moyen et long terme ; iv) un plan d'action d'adaptation ; et v) le coût des mesures d'adaptation pour les périodes définies.

Contexte politique

Avec les échéances électorales de 2016, le contexte politique est marqué par des dissensions significatives au sein de la classe politique. Elles se manifestent par une tentative de déstabilisation suivie d'arrestations des cadres politiques de l'opposition ainsi que de l'armée. Ces tensions pourraient entraîner des dérapages dans le processus démocratique car dans le passé, l'armée a déjà fait irruption sur la scène politique pour des raisons similaires.

Sur le plan sécuritaire, le conflit armé contre les groupes terroristes ainsi que ses implications constituent une source de préoccupation majeure. Le Niger est confronté aux attaques et attentats suicides de Boko Haram. Ces attaques ont fait plusieurs dizaines de victimes civiles et militaires. Elles ont également généré d'importants flux de réfugiés sur le territoire national y compris des déplacés internes. Pour y faire face, l'État nigérien a engagé d'importants moyens humains et matériels tant au plan national que sous régional. L'état d'urgence a été décrété dans toute la région de Diffa, frontalière avec le Nigéria et le Tchad. Il convient de souligner que cette région qui comprend la partie nigérienne du lac Tchad, abrite des projets d'exploitation pétrolière. L'on assiste également à une montée du fondamentalisme religieux, qui fait obstacle aux réformes sur le plan social telles que celles liées aux conditions de la femme et de la famille. Le retard dans l'adoption de la loi sur la protection de la jeune fille en scolarisation et les violences meurtrières de janvier 2015 qui ont émaillé les protestations contre un journal étranger sont caractéristiques de ce durcissement des mœurs au Niger.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Concernant l'enseignement, des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'infrastructures scolaires et de recrutement du personnel éducatif avec la mise en œuvre du Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation 2014-24, ce qui se traduit par des indicateurs globalement en hausse. Le taux net de scolarisation (TNS) est passé de 18 % en 1992 à 61.5 % en 2014, avec 56 % des enfants inscrits au primaire qui ont achevé le cycle. Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus était de 28.4 % en 2014 (Enquête Nationale sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture, ECVMA). Ce taux est deux fois plus élevé chez les hommes (40.1 %) que chez les femmes (18.1 %). La durée moyenne de scolarisation pour la population âgée de 25 ans et plus est de 1.5 an en 2014, contre 1.3 an en 2005 (Rapport sur le développement humain 2015 du Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD]).

Concernant la santé, le Niger a accompli d'importants progrès qui restent néanmoins insuffisants pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) afférents. Le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 318 ‰ en 1992 à 126 ‰ en 2015, contre un objectif national de 106 ‰ en 2015. Le taux de mortalité maternelle est passé de 700 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 520 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015, contre un objectif de 175 décès pour 100 000. La proportion des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié a augmenté de 29.3 % en 2012 à 39.7 % en 2015. Le pourcentage de femmes âgées de 15-49 ans en union et utilisant une méthode contraceptive est passé de 4 % en 1992 à 13.9 % en 2012 et 13.4 % en 2015. La séroprévalence du VIH/Sida est passée de 0.7 % en 2006 à 0.4 % en 2012. Le pourcentage de personnes à un stade avancé de l'infection au VIH/sida recevant une association antirétrovirale est passé de 11.9 % en 2011 à 30.1 % en 2012. L'incidence de la tuberculose était de 98 cas pour 100 000 habitants en 2014 contre 180/100 000 en 2008, et le Niger entend poursuivre ses efforts via un programme national de lutte contre la tuberculose 2015-18. Quant au paludisme, il demeure la première cause de morbidité au Niger avec une incidence de 32 % en 2013. La mortalité du paludisme est passée de 60.3 % en 2005, à 25.8 % en 2013 et 52.1 % en 2014.



Le taux de malnutrition aiguë globale au Niger s'élève à 14.8 % en 2014 (Enquête nutrition des enfants 2014), au-dessus du seuil critique de 10 % et très proche du seuil d'urgence (15 %). La prévalence de la malnutrition aiguë sévère (2.7 %) dépasse également le seuil d'urgence estimé à 2 %.

Dans le domaine de l'enseignement, des progrès significatifs sont réalisés tant sur les infrastructures que dans l'amélioration des indicateurs au niveau de la scolarisation et du recrutement du personnel éducatif. Les défis du système d'éducation et de formation portent sur la mobilisation des ressources aussi bien au niveau national qu'auprès des partenaires afin de mettre en œuvre le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) pour la période 2014-24.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La pauvreté est mesurée au Niger à travers l'ECVMA. D'après les données de la dernière ECVMA, l'incidence de la pauvreté est de 45.4 % en 2014, en retrait par rapport à 2011 (48.2 %). En milieu rural, environ 55 % de la population vit encore sous le seuil de pauvreté, contre 18 % pour le milieu urbain. Ainsi, en dépit des progrès réalisés sur le plan social, les performances du Niger demeurent insuffisantes, le pays étant classé en 2015 au 188^e rang, soit le dernier rang de l'Indice de développement humain du PNUD (IDH). Par ailleurs, le pays subit une forte pression démographique, avec un taux de croissance démographique le plus élevé au monde, de 3.9 % par an, et un taux de fécondité de 7.6. Cette situation constitue un véritable défi, car elle implique une demande sociale en constante croissance et toujours supérieure à l'offre de biens et services sociaux.

Le programme de lutte contre la pauvreté est le PDES, dont la mise en œuvre fait face à l'insuffisance des ressources financières mais surtout à l'insuffisance d'allocation de ces ressources en fonction des priorités préalablement définies dans ledit plan. En effet, il ressort du bilan mi-parcours du PDES une divergence entre les priorités et la réalité des allocations du budget. Le non-alignement des lois de finances annuelles aux priorités du PDES du fait de l'absence des budgets-programmes ainsi que la faible coordination entre les ministères sectoriels et ceux en charge du budget et de la planification constituent les facteurs d'entrave à une mise en œuvre satisfaisante du PDES. L'émergence du phénomène Boko Haram va également accentuer l'écart entre les priorités de développement et les dépenses sécuritaires pour lutter contre la secte islamiste. Privilégier les dépenses sécuritaires au détriment des dépenses d'avenir est l'un des défis que pose la déstabilisation du Niger. En dépit de ce contexte difficile, l'Etat nigérien a consacré, en moyenne, plus 34 % de ses dépenses courantes aux transferts et subventions en faveur des couches vulnérables sur la période 2013-15.

Concernant la protection sociale, le pays dispose d'un document de Politique Nationale de Protection Sociale, dont l'application est effective dans le secteur formel. La réglementation du marché du travail est conforme aux normes édictées par l'UEMOA et celles des organisations telles que le Bureau international du travail (BIT). Plusieurs textes ont été élaborés entre 2012 et 2015 pour moderniser ce cadre réglementaire. Il convient toutefois de signaler que le champ d'application de ces textes reste limité au secteur formel, qui emploie à peine 20 % de la population active. Il existe au Niger deux régimes de retraite, qui sont la Caisse nationale de sécurité sociale pour les travailleurs du secteur privé et le Fonds national de retraites pour des fonctionnaires, les militaires et les employés des administrations locales. Cependant, ces deux régimes ne couvrent que les fonctionnaires et les salariés du secteur formel.

Compte tenu de l'étendue du territoire et le caractère nomade d'une bonne partie de la population, le Niger est également engagé dans le développement d'initiatives communautaires. Pour stimuler et formaliser ces initiatives, le gouvernement a élaboré un cadre de référence du développement communautaire, qui est la politique nationale de décentralisation.

Égalité hommes-femmes

Les textes juridiques du Niger sont non-discriminatoires vis-à-vis du genre. La Constitution du pays assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction de sexe d'origine sociale, raciale, ethnique ou religieuse. Elle respecte et protège toutes les croyances. Cependant, l'application de ces textes se heurte aux pratiques sociales et à la poussée du fondamentalisme religieux. Dans l'indice Mo Ibrahim sur l'égalité du genre, le pays a un score de 38.8/100 en 2014, largement en deçà de la moyenne africaine qui est de 54.8 en 2014. D'après l'indice Mo Ibrahim sur la participation des femmes au marché du travail, le score du Niger se situe à 36.5/100, quand la moyenne africaine est de 61.8/100. De même, l'indice de participation au gouvernement est de 35.4/100 pour le Niger, contre 45.5/100 pour la moyenne africaine, tandis que l'indice de participation au Parlement est de 20.8/100 pour le Niger, contre 32.8/100 pour la moyenne africaine, toujours en 2014. En revanche, l'indice Mo Ibrahim sur l'égalité d'accès du genre à l'éducation au Niger était de 43.3/100 en 2010 et s'est amélioré pour atteindre 47.6/100 en 2014, alors que la moyenne africaine était de 70.4/100 en 2014.

Analyse thématique: villes durables et transformation structurelle au Niger

Le Niger est un vaste pays enclavé de 1 267 000 km² et faiblement urbanisé. Son taux d'urbanisation est estimé à 16.2 % selon le dernier recensement général de la population en 2012. Ce taux est resté quasi constant depuis le recensement de la population de 2001 (16.3 %) et a augmenté d'un point de pourcentage depuis 1988 (15.2 %). Le taux de croissance urbaine est quant à lui ressorti en forte augmentation, d'environ 4 % par an en moyenne entre 2001 et 2012, légèrement au-dessus du taux de croissance démographique, de 3.9 %. La population urbaine a ainsi été multipliée par 2.3 entre 2012 et 1990. À ce rythme, la population urbaine aura doublé dans les quinze prochaines années.

La forte croissance urbaine s'explique en grande partie par la forte fécondité, avec environ 7.6 enfants par femme, à laquelle est couplé l'exode des populations rurales vers les villes qui est accentué par la mobilité saisonnière lors des périodes de soudures, quand les populations frappées par l'insécurité alimentaire et la pauvreté migrent vers les villes à la recherche d'opportunités pour l'accès à un emploi salarié et à de meilleures infrastructures de santé et d'éducation.

La croissance urbaine au Niger ne s'est pas toujours accompagnée d'infrastructures requises (logements, eau, électricité, services aux entreprises et aux ménages). De 1960 à 2010, l'État et les promoteurs immobiliers ont construit environ 2 500 logements pour un besoin annuel de 45 000 logements, dont 6 000 à Niamey (PDES 2012-15). De ce fait, les inégalités sont élevées en milieu urbain, et le principal risque associé aux tendances actuelles de l'urbanisation est l'accroissement de quartiers non-planifiés dans les zones urbaines et péri-urbaines. En effet, selon les données de l'ECVMA 2011, seulement 40.5 % des citoyens logent dans des habitations en matériaux définitifs (murs en ciment ou en béton), contre 51.2 % dans des habitations dont les murs sont en terre et 8.3 % dans des habitations dont les murs sont en paille et en bois. En ce qui concerne l'accès à l'eau, seulement 40.9 % des ménages urbains ont un robinet privé. Les autres citoyens (53.9 %) ont recours aux services d'un vendeur d'eau, à la fontaine publique, ou au robinet d'un ménage voisin, et 4.8 % des urbains utilisent des puits pour s'approvisionner en eau. Trois citoyens sur cinq ont accès à l'électricité pour source d'éclairage. La quasi-totalité des citoyens (93.6 %) ont recours au bois comme source d'énergie pour la cuisine, et 4.7 % ont recours au gaz ou à l'électricité pour la cuisine. Par ailleurs, les données issues de la mise en œuvre du PDES 2012-15 indiquent que dans le domaine de l'énergie, le taux d'accès des ménages à l'électricité reste très faible, à 10.3 % en 2014, dont un taux d'accès inférieur à 1 % en milieu rural. Dans le domaine de l'hydraulique, le taux de desserte en milieu urbain est de 88.9 % en 2014, tandis que celui du milieu rural est passé à 50 % en 2014.



Malgré ces indicateurs sociaux faibles, la ville apparaît comme un espace d'opportunité. Le milieu urbain contribue à environ 61.0 % de la richesse créée avec les secteurs secondaire et tertiaire en 2015. Le secteur informel urbain contribue pour environ 21.3 % au PIB, à travers les activités extractives, de fabrication, et de construction. Le transport terrestre constitue le principal moyen de locomotion des biens et services et des personnes en zone urbaine. L'incidence de la pauvreté est de 17.9 % en milieu urbain, contre 54.6 % en milieu rural (ECVMA 2011). Du fait de la forte concentration de la population en milieu rural, neuf personnes pauvres sur dix vivent en milieu rural.

Sur le plan institutionnel, le Niger a voté depuis 1996 un certain nombre de lois sur la décentralisation au terme desquelles la carte territoriale est composée de huit régions dont la ville de Niamey, de 63 départements et de 255 communes dont quatre à statut particulier ou « villes » (Niamey, Maradi, Tahoua et Zinder) organisées en 15 arrondissements communaux. Les régions, les départements et les communes sont érigées en collectivités territoriales jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Avec l'urbanisation, le processus d'émergence d'une classe moyenne susceptible de générer une demande pour les biens de consommation et d'insuffler ainsi une croissance forte et durable est de plus en plus visible. Une étude entreprise par l'Institut National de la Statistique (INS) sur l'émergence d'une classe moyenne au Niger fait ressortir en janvier 2015 qu'environ 24.6 % de la population se situe dans la classe moyenne. Sur ce noyau dur de la classe moyenne, 16 % se situent dans la classe moyenne inférieure attestant de l'extrême vulnérabilité de la plupart des ménages de la classe moyenne, qui risquent à tout moment de retomber dans la classe des défavorisés. L'étude indique également que la classe moyenne est proportionnellement plus élevée en milieu urbain (59.0 %) qu'en milieu rural (42.0 %).

L'analyse de la sécurité urbaine au Niger reste difficile du fait de l'absence de statistiques afférentes telles que les homicides et les taux de criminalité. Mais de façon générale, la situation sécuritaire au Niger est caractérisée par des préoccupations croissantes d'attaques terroristes, y compris Boko Haram dans le sud, l'instabilité le long de la frontière libyenne dans le nord et l'instabilité au Mali. De ce fait, la présence de forces de sécurité est marquée dans des zones sensibles telles que la capitale Niamey, Diffa à l'est, Tillabéry à l'ouest et la région d'Agadez dans le nord-est.

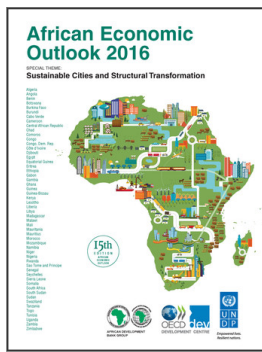
La dernière décennie a été marquée au Niger par une avancée par rapport à la mise en place du cadre institutionnel et juridique pour le développement urbain. Le pays a élaboré en 2004 la Stratégie nationale de développement urbain (SNDU), qui est articulée autour des quatre axes suivants : i) le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du développement urbain ; ii) la gouvernance locale et la gestion urbaine ; iii) le développement économique local ; et iv) l'intégration sociale urbaine.

Le pays s'est également doté de divers instruments pour mettre en œuvre sa stratégie d'urbanisation, telle que la loi d'orientation sur l'urbanisme et l'aménagement foncier de 2010, qui consacre la décentralisation des compétences en urbanisme. Cependant, ce cadre ne s'est pas accompagné d'une mise en œuvre efficiente, selon un diagnostic du PDES 2012-15.

Les autorités nigériennes se sont engagées à opérationnaliser la SNDU dans le cadre du PDES en cours. Elles ont élaboré des projets d'amélioration du cadre urbain tels que «Niamey Gnala» et «Dosso Sôgha», visant la réhabilitation et la construction de diverses infrastructures, notamment la construction de logements sociaux et de routes modernes et bitumées. Pour lever les contraintes liées à l'enclavement du pays, le gouvernement, à travers un partenariat public-privé, a entrepris de réaliser un chemin de fer qui reliera Niamey au port de Cotonou au Bénin distant de 1 050 km. Environ 130 km entre Niamey et Dosso sont presque terminés. En outre, des mesures symboliques telles que l'adoption de la loi portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de l'utilisation et du stockage des sachets et des



emballages en plastique à basse densité dénotent également de la volonté du Niger de rendre opérationnel son cadre institutionnel de développement urbain.



Extrait de :
African Economic Outlook 2016
Sustainable Cities and Structural Transformation

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2016), « Niger », dans *African Economic Outlook 2016 : Sustainable Cities and Structural Transformation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2016-63-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.